AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Concours national

PLAISIR D'ÉCRIRE

Cours moyen des Écoles élémentaires

2022-2023

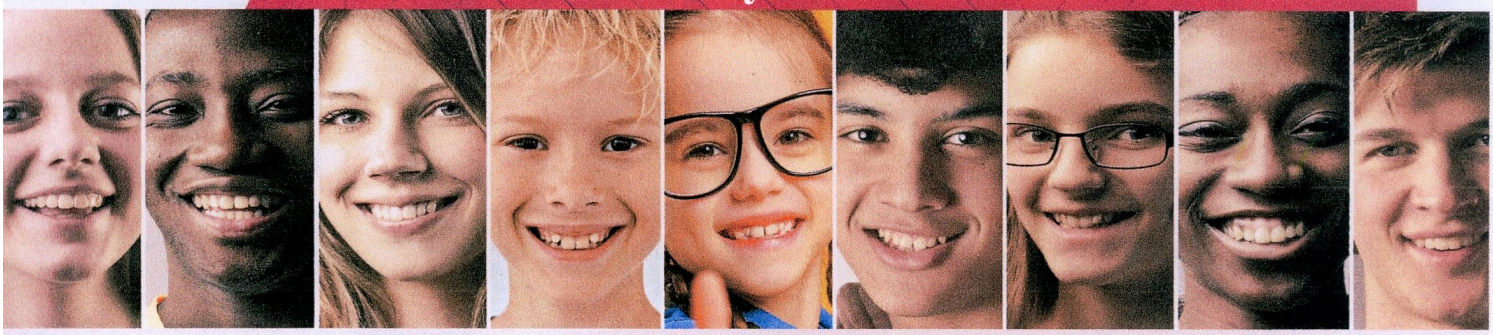

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Après un débat contradictoire sur les éoliennes dans ta classe, expose les différents arguments et précise quelle est ta position.

Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés.

Les travaux, de deux pages au maximum , devront être réalisés en classe.
Ils pourront être dactylographiés (Times New Roman 12, .doc, .jpg, .pdf), éventuellement manuscrits.
Le jury tiendra compte de la présentation de la copie.

PRIX DE POÉSIE

Ecris, en une page, un poème sur le thème de ton choix (forme fixe ou libre).

RÈGLEMENT DU CONCOURS :

⇒ Les travaux, rédigés en français devront être individuels et authentiques.
Sur une page de garde, jointe à la copie, ils porteront en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.

⇒ Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA, pour une sélection des lauréats départementaux. La transmission peut être effectuée par messagerie électronique ou par courrier postal.

⇒ Les jurys départementaux transmettront les deux meilleures copies par niveau au Secrétariat national pour la désignation des lauréats nationaux.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national :
amopa.courriel@orange.fr 01 45 54 50 82.

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA.
Ces informations seront disponibles sur le site internet national (**www.amopa.asso.fr)** à partir d'octobre 2022.

DATE DE RETOUR DES COPIES	ADRESSES DE RETOUR DES COPIES
15 février 2023 **(Délai de rigueur)**	**AMOPA-Oise** **16 rue des ormes** **60580 COYE-LA-FORET** **martine.fondeur@wanadoo.fr**

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2023.